

## Le Guide suprême a désigné les nouveaux membres du Haut Conseil du cyberspace : - 6 /Sep/ 2015

(5/9/2015)

L'Ayatollah Khamenei, Guide suprême de la Révolution islamique a désigné les nouveaux membres du Haut Conseil du cyberspace pour un mandat de quatre ans.

Dans son décret, le Guide suprême a évoqué l'importance de la mission du Haut Conseil du cyberspace, lui conseillant une « confrontation intelligente et autoritaire avec les évolutions sur cette scène » et lui rappelant sa tâche principale qui consiste à « l'élaboration des politiques, la macro-gestion et les prises de décision nécessaires et opportunes, la supervision, l'observation efficace et optimale dans le cyberspace ». Il a donc notifié dans son décret les dix axes majeurs des tâches et des missions du Haut Conseil du cyberspace.

Le texte du décret du Guide suprême de la Révolution islamique :

Grâce au nom de Dieu, le Tout-miséricordieux, le Très-miséricordieux

L'émergence du cyberspace dans ces dernières décennies incarne une des plus importantes évolutions mondiales. Un événement dont les effets phénoménaux se manifestent au fil des jours aux niveaux culturel, social, économique, politique, sécuritaire, défensif sur les échelons national et international.

Il fait maintenant plus de trois ans que le Haut Conseil du cyberspace a été lancé : un conseil qui, avec son affilié le Centre national du cyberspace, en tant que point focal de rencontre intelligente et autoritaire avec les évolutions galopantes dans ce domaine est reconnu pour profiter des opportunités, des potentiels et des capacités du cyberspace et pour combattre ses préjudices et ses menaces.

La tâche essentielle de cet organisme est l'élaboration des politiques, la macro-gestion, la planification et les prises de décision nécessaires et opportune ainsi que la supervision, l'observation efficiente et optimale dans ce domaine. Par conséquent, il est impératif que, tenant compte des évolutions rapides et complexes du cyberspace d'une part et de l'autre les besoins réels et concentrés du pays, vous vous prépariez à accomplir cette lourde mission pour un mandat de quatre années.

Tout en insistant sur la teneur du décret initial de la formation du Conseil et son annexe, j'estime impératif que les points et les cas suivants fassent l'objet d'une attention sérieuse du président et des membres du Haut Conseil du cyberspace.

- 1- Dissolution des haut-conseils désignés dans le passé qui sont en parallèle de ce Conseil, en vue de renforcer la place trans-pouvoir et la place axiale et focale du Haut Conseil du cyberspace, et de transférer les devoirs de ces conseils au Haut Conseil du cyberspace.
- 2- Stabilisation et consolidation de la place du Centre national du cyberspace en tant que bras exécutif du Haut Conseil du cyberspace dans le sens de la concrétisation des décisions de ce Conseil qui a pour tâches : observer la situation actuelle du cyberspace, prévenir les futures évolutions de cet espace dans les sphères nationale et internationale, assurer la coordination et la synergie interministérielles ainsi qu'entre les différentes organisations et les institutions concernées sur les plans scientifique, technique, économique, commercial, juridique, sécuritaire et défensif, liés au cyberspace, et une supervision permanente sur la performance des appareils et des secteurs concernés et cela dans le cadre des résolutions du Haut Conseil.
- 3- Promotion de la République islamique d'Iran en une puissance cybernétique au même niveau que les puissances influentes mondiales, une puissance qui sera dotée de l'initiative et de la force d'interaction avec les autres pays dans le sens de contribuer à l'élaboration des règles et des lois concernant le cyberspace à l'échelle mondiale et avec une approche morale et équitable.
- 4- Effort national et global ainsi que de sérieux investissements pour créer et développer les diverses technologies et industries sophistiquées et concurrentielles surtout par le biais des disciplines modernes universitaires et la formation des experts engagés, chevronnés et efficaces dont ont besoin les secteurs de hardware et software, de

thématiques, de services dans toutes les dimensions du cyberspace notamment dans le 6e plan de Développement et la planification annuelle du pays.

- 5- Accélération du lancement du réseau national des informations après l'adoption de son projet au Haut Conseil, et la supervision constante et efficace du Centre national sur les différentes étapes de son lancement et son exploitation.
- 6- Effort spécial visant à rendre sain et à préserver la sécurité globale du cyberspace du pays ainsi que sauvegarder l'espace intime de tout un chacun et combattre de manière efficace l'infiltration et l'intrusion des étrangers dans ce domaine.
- 7- Propagation des normes, des valeurs et de mode de vie islamiques et iraniens, tout en empêchant les infiltrations et les préjudices culturel et social dans ce domaine ; une confrontation efficace à l'assaut culturel et la promotion culturelle de l'usage et de la culture du cyberspace au sein de la société.
- 8- Obtention d'une place et d'une part appropriées pour l'économie fondée sur la connaissance dans le cyberspace dans le cadre des politiques de l'Economie de résistance avec la technologie cybernétique, tout en profitant des opportunités de la création d'emploi et en donnant de l'essor du contenu, des services et du commerce dans ce secteur.
- 9- Développement du contenu et des services efficaces et concurrentiels conformes aux valeurs et à la culture islamo-iraniennes dans tous les domaines dont a besoin la société, tout en obtenant la contribution populaire et exploitant les capacités du secteur privé dans ce domaine.
- 10-Elaboration et l'adoption des réglementations sécuritaire, juridique, judiciaire et disciplinaire dont a besoin le cyberspace.

Les personnes morales et physiques choisies pour le nouveau mandat du Haut Conseil du cyberspace sont les suivants :

Les personnes morales de ce Conseil sont : le Président de la République (président du Haut Conseil), le Président de l'Assemblée islamique, le Président de la Justice, le Président de l'Organisation de la Radiotélévision de la RII, le Secrétaire du Haut Conseil et le Président du Centre, le Procureur général du pays, le Ministre des Télécommunications et de la Technologie des informations, le Ministre de la Culture et de l'Orientation islamique, le Ministre des Sciences, des Recherches et de la Technologie, le Ministre des Renseignements, le Ministre de l'Education, le Ministre de la Défense, le vice-président de la République chargé des sciences et de la technologie, le président de la Commission culturelle du Parlement, le président de l'Organisation de la propagande islamique, le Commandant en chef du Corps des Gardiens de la Révolution islamique, le Commandant des forces de l'Ordre de la RII.

Les personnes physiques sont : Les hojat-ol-islam et messieurs Seyyed Saïd Reza Ameli, Hamid Shahriyari, Reza Taqipour, Mehdi Akhavan Bahabadi, Massoud Aboutalebi, Kamiyar Thaqafi, Rassoul Jalili, Seyyed Ezzatollah Zarghami.

Je sollicite Dieu le Très-haut d'accorder à tous ces messieurs la grâce de servir.

Seyyed Ali Khamenei  
14/shahrivar/1394